

Programme et tarifs de Participation Exposants

Situé dans cet ancien Magasin de quincaillerie idéalement placé entre la place de la République et la Bastille c'est là que le Art show Paris vous recevra pour sa neuvième édition .

C'est dans ce lieu magique et atypique qui par sa verrière à 15 mètre de haut, sa coursière qui surplombe le rez de chaussé et ses 700 m², que nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir 3 jours d'exposition inoubliable .

Cette espace se trouve également dans le nouveau quartier BOBO de paris , lieu animé par ses bars et restaurants branchés .



- ❖ 3 jours d'expositions
- ❖ 2 soirées rencontres :
 - 1 soirée vernissage le dimanche soir de 18h30 à 22h00
 - Présentation des artistes de 20h00 à 21h00
 - 2 shows (Musique, Magicien)
 - 1 soirée remise des prix le lundi soir de 19h00 à 22h00
 - 2 shows (live painting, soirée africaine tantam)
- ❖ La galerie sera ouverte au public les Lundi et Mardi de 12h30 à 17h00
- ❖ Un parterre d'invités (dont des invités de prestiges du monde de la télé)
- ❖ Des invitations e-mail et cartons pour vos invités
- ❖ Un guide de l'exposition (avec vos œuvres exposées)
- ❖ Une attribution de prix par un jury



Plus qu'une exposition un événement prestigieux où chaque artiste aura la parole

L' Exposition Art Show Paris IX



Aura lieu

DU 14 AU 16 Mars 2021
au 74 Bd Richard-Lenoir 75011 Paris



Programme et tarif de Participation Exposant

Article 1 : Conditions de participation

Tous les artistes, partenaires ou non, peuvent exposer entre 1 et 20 œuvres, après paiement des droits correspondants.

Les ventes sont faites par et au nom de l'artiste qui s'occupera directement avec l'acheteur des modalités de paiement, la société LMH CONCEPT EVENEMENTS ne prenant aucune commission sur les ventes sauf si vous souhaitez que la société LMH fasse l'encaissement de la vente pour vous auquel cas nous percevrons 10% du montant H.T.

Article 2 : Dates, Délais, Parking

L'exposition se déroulera du 14 au 16 mars 2021.

Début des inscriptions : dès réception du dossier de candidature

Date limite à respecter : dossier le 15/02/2021 ainsi que les photos des œuvres exposées

Le vernissage aura lieu le dimanche 14 mars 2021 de 18h30 à 22h00. La soirée de clôture et de remise des prix aura lieu le lundi 15 mars de 19h00 à 22h00.

Dépôt des œuvres : du mercredi 10 mars au samedi 13 mars ou le dimanche 14 mars pour les artistes étrangers avant 10h30. Retrait des œuvres : le mardi 16 mars à partir de 17h et le mercredi 16 avant 12h00.

Ouverture de la galerie au public du lundi 15 mars et mardi 16 mars de 12h30 à 18h00.

Les invitations et consignes précises vous seront adressées environ 3 semaines avant la manifestation.

Article 3 : Présentation des œuvres

Format des toiles : maximum de largeur 200 cm x hauteur 200 cm.

Les toiles pourront être encadrées tout en sachant que le cadre sera pris en compte dans le format total.

Les cadres de type «caisses américaines» sont autorisés mais les tranches des châssis devront être peintes ou recouvertes d'un ruban cache-clous et muni de pré-perçage du point d'accrochage.

Un piton est à fournir (scotché au dos des œuvres). Les œuvres doivent porter, au dos ou sur le socle, des étiquettes précisant le nom de l'exposant, la nature et le titre de l'œuvre conformément à la notice d'inscription ainsi que le prix de vente souhaité.

Article 4 : Reproduction dans le Catalogue dans le guide de l'exposition

Chaque artiste aura la reproduction de son œuvre dans le catalogue de l'exposition.

L'artiste s'engage à ne pas demander à la Société LMH Concept événements SAS un droit de reproduction pour les œuvres dans le catalogue, sur leur site internet ou via un média traitant de l'exposition et il déclare renoncer aux droits de reproduction associés.

Article 5 : Annulation

Toute réservation est ferme et définitive.

Aucun acompte n'est remboursable pour quelque motif que ce soit et à aucun moment.

Les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location de l'emplacement, sont acquises à l'organisateur même en cas de re-location à un autre exposant.

Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'arrive pas à faire livrer ses œuvres avant l'accrochage il ne pourra les faire accrocher que le lendemain et perdra 1 jour ou plus d'exposition, il ne pourra en aucun cas réclamer ni remboursement ni indemnité.

En cas de crise sanitaire ayant pour interdiction les rassemblements, les limitations de personnes ou un confinement, la société LMH s'engage à ne pas annuler l'événement mais à le reporter à une période ultérieure plus propice au bon déroulement du Art Show.

Article 6. Attribution des emplacements

La commissaire d'exposition Viktoria Sölweg en collaboration avec le Président, déterminent les emplacements et installent les œuvres (sans contestation possible de la part des artistes-exposants).

Le plan de la manifestation est établi par l'Organisateur qui attribue les emplacements par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

Les emplacements sont attribués à réception du bon de réservation et accompagné de son règlement d'acompte de 50%.

Les réclamations éventuelles relatives à l'emplacement attribué ne pourront être prises en considération que si elles sont formulées par écrit et appuyées sur des raisons sérieuses.

Article 7: Placement et assurance

Chaque exposant doit prendre à sa charge le transport aller et retour de ces œuvres. Il lui appartient de souscrire une assurance pour ses œuvres durant les transports et la durée de l'exposition. La société LMH CONCEPT EVENEMENTS ne pouvant être engagé pour tous types de dégradations et décline toutes responsabilités. Il lui appartient d'accomplir les formalités douanières si nécessaire.

TARIF D'EXPOSITION SPECIAL PARTENAIRE ART & DESIGN

1. Droit d'exposition au mètre linéaire (2m50 de haut sur 1m de large).....	490 € H.T
2. Droit d'exposition au mètre Carré pour les sculptures (3 sculptures sans socle au sol).....	425 € H.T
3. Possibilité de réserver un salle complète au 1er étage différentes surfaces.....	sur devis
4. Droit d'exposition sur chevalet salle d'entrée format 1m X 1.80 m hauteur	550 € H.T
5. Socle plexi 60 cm de hauteur par 30 cm X30 cm.....	59 € H.T

Vous souhaitez d'autres informations, vous souhaitez réserver votre emplacement, merci de nous retourner une demande par e-mail à dg@lmhconceptevenements.com en nous précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre spécialité (peintre, sculpteur, photographe etc..) nous vous rappellerons .

Merci également de nous joindre votre site internet ou des visuels de votre travail .

Vous pouvez nous retourner le bon de réservation en page 3 et nous vous rappellerons après validation .

Au plaisir de vous exposer au Art Show Paris IX.

Vous souhaitez joindre notre service des réservations au Téléphone : 00 33 1 79 97 40 43

Art Show Paris est un évènement organisé par la Société LMH CONCEPT EVENEMENTS SAS

Bureau : 63 grande rue Charles de Gaulle 92600 Asnieres sur Seine -

TEL :01.79.97.40.43 FAX : 01.84.10.56.83

A L'ESPACE BASTILLE DESIGN 74 Bd Richard-Lenoir 75011 Paris

Sous la direction d'Harry Bettancourt et Viktoria Solwäg commissaire 01.78.90.37.03/06.63.85.86.18

En Partenariat avec les Limousines Your Private Driver

Artiste ou Galeriste Nom :

Prénom :

Nom d'Artiste :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Pays :

Téléphone :

Portable :

NOM QUE VOUS DESIREZ VOIR FIGURER SUR votre espace :

Peinture ou photographie nombre de mètres linéaires

Sculptures ou mosaïques au mètre carré au sol

Surface spéciale sur chevalet salle N°1

DÉTAIL DE L'OFFRE

TOTAL H.T	€ H.T
TVA 20%	€ H.T
REMISE EX	€ H.T
TOTAL T.T.C	€ TTC

Accrochage et décrochage des œuvres, parution dans le guide de l'exposition, 20 cartons d'invitations (à définir) 1 Film de l'exposition vous sera fourni 1 mois après l'événement, vernissage avec buffet vin, champagne. Retour de rédactionnel dans le prochain numéro d'Art & Design. Participation au prix du jury.

La prestation ne comprend pas :

Le transport aller et retour des œuvres, ainsi que les assurances de détériorations durant l'exposition et le transport.

MODALITÉS DE RÈGLEMENTS :

Les règlements se font par virement et seront à faire à l'ordre de la SAS **LMH CONCEPT EVENEMENTS** organisateur de l'exposition. Une facture vous sera fournie après total encaissement des sommes dues .

si vous envoyez vos œuvres par transporteur par la poste ou autre merci de remettre à l'organisateur le montant du retour ou le nom du transporteur qui s'en chargera .



partenaire Art&Design

votre interlocuteur :

Tous les paiements doivent impérativement être réglés à l'ouverture du salon.

Je soussigné(e) - Nom et Prénom :

avoir pris connaissance du

règlement du salon auquel j'accepte de me conformer en tous points au règlement ci-dessus et déclare donner par la présente mon adhésion ferme et définitive.

Fait à

le

Signature: